

Date de convocation : 6 février 2024

Date d'envoi : 6 février 2024

Date d'affichage : 6 février 2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 6-2024

Du 12 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le douze du mois de février à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de ST ETIENNE DE FONTBELLON, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe ROUX, Maire.

Présents : 20 – ROUX Philippe, CORTIAL Patrick, PERRIER Bernadette, MATHON Sébastien, LIOUTIER Pascale, JABRY Alain, CADET Dominique, BOUDON Alain, ALLIX Jean-Marie, BENOIT Nadine, MARTIN Marie-France, BOIRON Yves, ROURE Christine, CHARRE Béatrice, ROBERT Sonia, FARJON Philippe, COMPERE Philippe, GIMON Jean-Paul, MARION Martine, SCOTTO DI VETTIMO Serge.

Absents ayant donné procuration : 3 – MOURARET Sophie à ROUX Philippe, MAZON Elisabeth à PERRIER Bernadette, VACHERESSE Marc à CORTIAL Patrick.

Secrétaire de séance : GIMON Jean-Paul.

OBJET : Acquisition parcelle cadastrée section C n° 3082 – Chemin des Chiffaux (propriété CROZE Annie)

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le dossier concernant la cession à la commune de la parcelle cadastrées section C n° 3082 (issue de la parcelle cadastrée section C n° 411) située Chemin des Chiffaux, d'une superficie de 11 m² appartenant à Mme CROZE Annie.

Cette acquisition est consentie à l'euro symbolique.

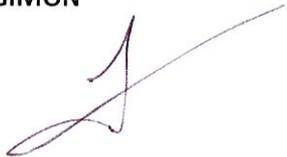
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Approuve l'acquisition de la parcelle cadastrées section C n° 3082 (issue de la parcelle cadastrée section C n° 411) située Chemin des Chiffaux, d'une superficie de 11 m² appartenant à Mme CROZE Annie ;
- Dit que cette acquisition se fera à l'euro symbolique ;
- Dit que tous les frais afférents seront à la charge de la commune (frais de géomètre, frais d'actes, etc.) ;
- Donne tous pouvoirs au Maire pour la signature de l'acte notarié et de tous les documents induits.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

Le Secrétaire de séance,
Jean-Paul GIMON



Le Maire,
Philippe ROUX



Envoyé en préfecture le 14/02/2024

Reçu en préfecture le 14/02/2024

Publié le 14/02/2024

ID : 007-210702312-20240212-2024_02_12_6-DE

